Extrait N° 15 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 6 FEVRIER 2009

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **29 janvier 2009** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **29**.

Le Maire,

L'an deux mil neuf, le six février, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane – SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée - Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle — M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane – M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent – M. THOMAS Sully - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. **CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 15 / Information du conseil municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Emprunts :

▪ **DEXIA CREDIT LOCAL – Création de trottoirs sur la RD 18, le Chemin Labrune, et l'Allée du Cimetière**
Montant : **1 385 056 €**
Durée : **20 ans et 8 mois**
Taux : **5.77 %**
Périodicité : **Trimestrielle**

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

Marchés publics : MAPA - Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article **L.2122-22** du **CGCT** est consultable à la Direction Générale des Services.

Délivrance de concessions dans le cimetière : Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AN 105 (p)	276 m²	UC	37 Ch. De Ligne	NAGAMA Angèle
AP 1122	2 Appt. 53 m²	ND/UC	89 Ch. Labrune	AROSTEGUY J. Raymond
AS 1128 AS 1091 AS 1129	Villa 84 m²	1 NAU	19 Imp. Jacky Fort	HOARAU M. Andrée
AN 1049	771 m²	UC	Ch. De Ligne	MONDON René
AN 1050	438 m²	UC	Ch. De Ligne	MONDON René
AM 1531 AM 1533	80 m²	2 NAU	La Croix	SCCV Rêve Bleu
AM 1173	701 m²	UC/Zca	41 Imp. Langlade	CRISTOL Francis
AD 198	887 m²	UC	20 Ruelle des Cyprès	TECHER ép.BEGUE Lourda
AM 126	860 m²	ND/UA	43 Av. Gén. de Gaulle	LESPORT Marc

MAIRIE DES AVIRONS

Et les membres ont signé.
Pour expédition conforme,
Le Maire,